

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CRETEIL - 9401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 11/06/2026 - 14987 - 2021 B 02301 - 895 382 547 - A.S.M.

Imprimé 2065 du 19/02/2026

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Dépôt papier - Déclarations et annexes néantes

Déclaration néante

Si PME innovantes

Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime)

A ADRESSES DE L'ENTREPRISE

9 RUE CHARLES NOEL

adresse du siège social

94290 VILLENEUVE LE ROI FRANCE

Préciser éventuellement :
l'ancienne adresse en cas de changement :

Adresse de messagerie

AU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE CRETEIL

LE 11 JUIN 2026

SOUS LE N°

19987

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, n°
d'identification et
adresse du lieu d'imposition
de la société mère**B ACTIVITÉ**

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

Activités exercées

TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉELa comptabilité de l'entreprise est-elle
informatisée ?

Si oui, nom du logiciel utilisé :

ECF

Désignation du prestataire

Nom et adresse du comptable

Salarié/Indépendant :

Tél :

0952725131

SARL CABINET OAC

11 RUE PIERRE BUDIN

75018 PARIS FRANCE

Nom et adresse du conseil

Salarié/Indépendant :

Tél :

Nom adresse et téléphone du CGA ou du viseur conventionné

n° d'agrément

Visa : CGA

Viseur conventionné

Imprimé 2065 du 19/02/2026

2065 - IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS**C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION****1 Résultat fiscal**

Bénéfice imposable au taux normal	
Bénéfice imposable à 15 %	
Déficit	2 922
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	

2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables au taux de 15%	
Plus-values à long terme au taux de 19%	
Autres Plus-values imposables au taux de 19%	
Plus-values à long terme imposables au taux de 0%	
Plus-values exonérées art. 238 quindecies	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeune entreprise innovante, art. 44 sexies-0 A		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	
Société d'investissements immobiliers cotée		Autres dispositifs		Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies	
Bénéfice ou déficit exonéré		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%			

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer

Dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt. Impôt déjà versé au Trésor (Crédits d'impôts)	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

**E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS
(art. 234 nonies à 234 quindecies du CGI)**

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %	
---	--

Imprimé 2065BIS du 19/02/2026

2065 BIS - ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

Formulaire néant X

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts.	
- Payées par la société elle-même	(a)
- Payées par un établissement chargé du service des titres	(b)
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	(c)
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	(d)
4. Montants des distributions autres que celles visées en "(a), (b), (c) et (d)" ci-dessus (A préciser par nature sur les lignes e à h)	(e)
	(f)
	(g)
	(h)
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40%	(i)
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%	(j)
7. Montant des revenus répartis	total (a à h)

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) -- SARL - tous les associés ; -- SCA - associés gérants ; -- SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; -- SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants. 1	pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement a été effectué 3	Montants des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8

K DIVERS

Nom et adresse du propriétaire du fonds (si gérance libre)

Adresses des autres établissements

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)	
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages	
MVLT imposées à		0% 15% 19%
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice		
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice		
MVLT réalisée au cours de l'exercice		
MVLT restant à reporter		

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents et	
--	--

perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus fiscaux, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Imprimé 2033A du 19/02/2026

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

ACTIF			Exercice clos en N			
			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	
Actif immobilisé						
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010		012		
	Autres	014		016		
Immobilisations corporelles		028	4 700	030		4 700
Immobilisations financières (1)		040		042		
Total I (5)		044	4 700	048		4 700
Actif circulant						
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050		052		
	Marchandises	060	23 667	062		23 667
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068		070		
	Autres (3)	072	143 174	074		143 174
Valeurs mobilières de placement		080		082		
Disponibilités		084	1 310	086		1 310
Charges constatées d'avance		092		094		
Total II		096	168 151	098		168 151
Total général (I + II)		110	172 851	112		172 851
PASSIF					Exercice N NET	
Capitaux propres						
Capital social ou individuel					120	4 000
Écarts de réévaluation					124	
Réserve légale					126	
Réserves réglementées					130	
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants					131	) 132
Report à nouveau					134	135 765
Résultat de l'exercice					136	-2 922
Subventions d'investissement					137	
Provisions réglementées					140	
Total I					142	136 843
Provisions pour risques et charges					Total II	154
Dettes (4)						
Emprunts et dettes assimilées					156	27 918
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours					164	
Fournisseurs et comptes rattachés					166	
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)					169	172
Comptes courants d'associés					173	
Autres dettes					175	8 090
Produits constatés d'avance					174	
Total III					176	36 008
Total général (I + II + III)					180	172 851

Renvois							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

Imprimé 2033B du 19/02/2026

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

Exercice N

A - RÉSULTAT COMPTABLE**Produits d'exploitation**

Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires	209		210	
Production vendue	biens		215		214	
	services		217		218	42 472
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)					222	
Production immobilisée					224	
Subventions d'exploitation reçues					226	
Autres produits					230	1
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	42 473

Charges d'exploitation

Achats de marchandises (y compris droits de douane)							234	
Variation de stock (marchandises)							236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)							238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)							240	25
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier		242	26 991
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle		243	)	244	92
Rémunérations du personnel							250	14 021
Charges sociales							252	4 210
Dotations aux amortissements							254	
dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI							255	
Dotations aux provisions							256	
Autres charges	(	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger			259		)	262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260			
Total des charges d'exploitation (II)							264	45 339

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270 -2 866

Produits et charges divers

Produits financiers					(III)	280		
Produits exceptionnels					(IV)	290		
Charges financières					(V)	294	21	
Charges exceptionnelles	(	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		)	(VI)	300	35
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices					(VII)	306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	-2 922	

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2		
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312		314	2 922	
Réintégrations										
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318				
Provisions non déductibles						322				
Impôts et taxes non déductibles						324				
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330				
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime									997	
Déductions										
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)						986		342		
Zone franche urbaine (art. 44 octies A)						987				
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)						127				
Zone revitalisation rurale (art. 44 quindécies)						138				
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)						989				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)						991				
Exonération Zone France Ruralités Revitalisation (ZFRR)						181				
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)						992				
Investissements et souscriptions outre-mer						344				
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)						345				
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)						993				
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit						346		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)						655			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)						643			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)						645			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)						647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)						648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641			
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		354	2 922
Déficits										
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356				
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)								dont imputés sur le résultat :	360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		372	2 922

Divers à réintégrer	
Libellé	Montant
Divers à déduire	
Libellé	Montant

Imprimé 2033C du 19/02/2026

2033C - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES, MOINS-VALUESFormulaire néant ☒ X

I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
Fonds commercial	400		402		404		406			
Autres	410		412		414		416			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains	420		422		424		426			
Constructions	430		432		434		436			
Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
Installations générales, agencements et aménagements divers	450		452		454		456			
Matériel de transport	460		462		464		466			
Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières	480		482		484		486			
TOTAL		490		492		494		496		
II AMORTISSEMENTS			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Fonds commercial			495		497		498		499	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			500		502		504		506	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES										
Terrains			510		512		514		516	
Constructions			520		522		524		526	
Installations techniques matériel et outillage industriels			530		532		534		536	
Installations générales, agencements, aménagements divers			540		542		544		546	
Matériel de transport			550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles			560		562		564		566	
TOTAL			570		572		574		576	

III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				
Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession
TOTAL	578	580	582	584
Nature des immobilisations (Attention : cette information ne figure sur les lignes ci-dessous que pour la présentation du formulaire. Cette donnée n'est transmise qu'une fois pour chaque ligne pour chaque ligne du tableau, ci-dessus)	Plus ou moins-value			
	à court terme	à long terme		
		19%	15% ou 12,8%	0%
	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19%			579	
Régularisations	590	583	594	595
Total	596	585	597	599

Imprimé 2033D du 19/02/2026

2033D										
RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES										
									Formulaire néant	X
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES										
A	NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606		
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607		
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616		
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626		
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636		
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646		
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656		
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666		
TOTAL		680		682		684		686		
B	MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					Dotations		Reprises		
Fonds commercial						681		683		
Autres immobilisations incorporelles						700		705		
Terrains						710		715		
Constructions						720		725		
Installations techniques, matériel et outillage						730		735		
Installations générales, agencements et aménagements divers						740		745		
Matériel de transport						750		755		
Autres immobilisations corporelles						760		765		
TOTAL						770		775		
C	VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes										
TOTAL (à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B)									780	
II DÉFICITS REPORTABLES										
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent									982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)									982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice									982 ter	
Déficits imputés									983	
Déficits reportables									984	
Déficits de l'exercice									860	
TOTAL des déficits restant à reporter									870	
III DIVERS										
Primes et cotisations complémentaires facultatives									381	

dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

Imprimé 2033E du 19/02/2026

2033E - DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Formulaire néant

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	42 472
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	1
Total 1	106	42 473

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
Total 2	144	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	26 992
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	150	
Total 3	152	26 992

IV Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	Total 1 + Total 2 - Total 3	137	15 481
-----------------------------	------------------------------------	-----	--------

V Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	117	
--	-----	--

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono-établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du	au
Date de cessation	186	

VI DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	376	
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

Imprimé 2033F du 19/02/2026

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL					
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)				2033F	
				Formulaire néant	X
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	901		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	902	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	903		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	904	
Total des lignes 901 + 903	905		Total des lignes 902 + 904	906	
I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :					
Forme juridique		Dénomination			
Numéro SIREN		Nombre de parts		% de détention	
Adresse (N°, type et libellé voie)					
Code Postal		Commune		Pays	
II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :					
Titre :	Nom de famille		Prénom(s)		
Nom d'usage		Nb de parts ou actions		% de détention	
Naissance					
Date		N° Département		Commune	
Adresse (N°, type et libellé voie)					
Code Postal		Commune		Pays	

Imprimé 2033G du 19/02/2026

2033 G - FILIALES ET PARTICIPATIONS				
(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)				
Nombre total de filiales détenues par l'entreprise	905		Formulaire néant	X
Forme juridique		Dénomination		
Numéro SIREN (si société établie en France)		% de détention		
Adresse :				
Code Postal		Commune	Pays	

Imprimé 2059H du 19/02/2026

**2059 H - OBLIGATION DÉCLARATIVE INCOMBANT À CERTAINS CONTRIBUABLES RELEVANT DE LA
DIRECTION DES GRANDES ENTREPRISES
COMPOSITION DU CAPITAL**

Formulaire néant ☒

IDENTIFICATION DES SOCIÉTÉS DÉTENANT INDIRECTEMENT PLUS DE 50 % DE LA SOCIÉTÉ DÉCLARANTE

Forme juridique		Dénomination			
N° SIREN (si société établie en France)			% de détention		
Adresse :					
Code Postal		Commune		Pays	

RAPPORT DU GERANT SUR LA SITUATION ET L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Chers Associés,

Nous vous avons réuni en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte de notre gestion au cours de l'exercice de l'année 2024 clos le 31 décembre 2024, conformément aux diverses dispositions légales, réglementaires et statutaires et de l'activité de votre société pendant ce même exercice. Nous vous informons que les documents suivants vous ont été adressés avec ce rapport.

- Compte de Résultat
- Bilan
- Solde Intermédiaire de Gestion

Ces comptes ont été établis selon les mêmes règles et procédures que les années précédentes.

Les comptes font apparaître **un résultat net déficitaire de 2 922,00€** après dotations aux amortissements et provisions réglementaires. Nous vous proposons de répartir cette somme ainsi qu'il sera indiqué ultérieurement et conformément aux statuts.

1. Rapport de Gestion et d'activité, commentaires sur les événements marquants concernant l'exercice

Notre gérance doit faire un choix important en ce qui concerne la marche de l'entreprise et se trouve devant une alternative qu'elle vous demande de résoudre.

La première branche de l'alternative implique la poursuite de l'activité telle qu'elle est traditionnellement avec la perspective d'un marché qui s'élargit et d'une façon générale très porteuse à explorer

1. Affectation des résultats :

Il a été proposé à l'assemblée générale une distribution suite au déficit :

Dotation à la réserve légale : NÉANT

Distribution des Dividendes :

Total Distribution des Dividendes :

Le solde en dotation au compte de **Report A Nouveau 2 922,00€**

Fait à PARIS, Le 02/01/2025

Signature du gérant



SARL ASM
9 RUE CHARLES NOEL
94290 VILLENEUVE LE ROI
RCS CRETEIL 895 382 547

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

L'an deux mille vingt quatre et le 2 Janvier à 16h

Les associés de la société **SARL ASM** au capital de **4 000 euros**, immatriculée au **RCS CRETEIL 895 382 547**, se sont réunis au siège social sis **au 9 RUE CHARLES NOEL 94290 VILLENEUVE LE ROI** sur la convocation qui leur a été adressée individuellement, conformément aux dispositions de l'article 25 des statuts.

L'assemblée est présidée par **Mr SOHAIB HASSAN**, le gérant, il constate que sont présents :

• **LES ASSOCIES**

Le président déclare que l'assemblée est valablement constituée et qu'elle peut valablement prendre toutes décisions sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes et du rapport de gérance
- Quitus de la gestion du gérant

Les associés peuvent de plus prendre connaissance des documents suivants, mis à leur disposition sur le bureau du Président.

- les récépissés des lettres recommandées de convocation
- les pouvoirs des associés représentés par des mandataires
- le rapport du gérant
- le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

Lecture est donnée du rapport de gérance, puis la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve le rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes de l'exercice **2023**, tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat net **bénéficiaire** de **84273,00 euros** il n'y a pas eu de réserve légale.

Conformément à la loi, il est rappelé qu'il n'y a pas eu de distributions faites au cours de l'exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des associés donne quitus de sa gestion au gérant.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au liquidateur afin d'effectuer ou de faire effectuer les formalités différentes aux résolutions ci-dessus adoptés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h.

De tout ce qui précède, il a été adressé le présent procès-verbal qui a été signé par les associés.

Signature des Associés :

